

**Association  
Sleep-In  
Rapport  
d'activité 2019**







L'association Sleep-in gère une structure d'hébergement d'urgence de nuit de 26 lits. C'est une maison où l'on accueille des personnes qui n'en ont pas. Elle comprend un étage pour les « femmes »<sup>1</sup>, les couples et les familles, et deux étages « hommes ». Nous ouvrons à 20h30 et fermons à 8h00. Les personnes accueillies ont la possibilité de se doucher, de se faire à manger, de s'orienter dans le réseau d'aide d'urgence auprès de l'équipe, et au matin de manger le petit déjeuner que nous préparons.

Financé par le Département de la Santé et de l'Action sociale du Canton de Vaud, le Sleep-in est dépendant du système d'Aide sociale d'Urgence de Lausanne, une sous-branche du Service Social de la Ville de Lausanne.

L'équipe comprend 14 travailleur.eus.es sociales qui fonctionnent de manière horizontale. Chaque mois une nouvelle personne anime les réunions. En parallèle du travail de veille, les membres de l'équipe s'investissent de différentes manières dans l'association, participent aux rencontres avec le reste du réseau et communiquent avec l'extérieur. Certaines tâches sont assignées à des personnes précises, telle que la conciergerie, d'autres tournent en permanence. Nous tentons de prendre nos décisions au consensus et depuis 26 ans, nous défendons une éthique de travail mettant les personnes accueillies au centre des nos réflexions.

Officiellement, notre rôle est de donner un toit pour un temps aux personnes sans-abri, de les compter et de noter leurs noms dans un programme informatique. Cela étant fait, nous tâchons de rencontrer ces personnes que l'on est censé appeler des « usagers », d'apprendre à les connaître, et de comprendre leurs luttes. Nous estimons que notre rôle est de défendre leurs intérêts et de faire remonter les problématiques qu'il.elle.s rencontrent aux Autorités politiques qui nous chapeautent car elles sont malheureusement trop souvent méconnues de la population.

<sup>1</sup> Toutes personnes se reconnaissant dans cette appellation.

# COMMENÇONS PAR LA FIN

À l'heure de la rédaction de ce document, absolument aucun avenir n'est assuré pour le Sleep-In. La petite maison jaune, de ce qu'on appelle la friche de Malley, en a vu passer des projets et des bonnes idées de métamorphose pour cette zone de l'Usine à Gaz ! Cette partie de Malley est d'ailleurs devenue assez étrange, hors du temps et quasiment désaffectée. On y arrive par une gare immense d'un style architectural digne de l'Union Soviétique. Pour rejoindre le Sleep-In, on passe ensuite entre le bâtiment synthétique du LHC et son parking pour personnes très importantes et le Centre intercommunal de gestion des déchets.

Cela fait plus de 10 ans qu'un projet d'éco quartier sur la friche de Malley et ses alentours est discuté, proposé, remanié<sup>2</sup>. Autant dire qu'entre les divers projets, leurs mises à l'enquête, leurs mises au concours et le nombre de bureaux par lesquels tous ces papiers voltigent, il est très difficile de comprendre quel sera l'avenir de la région.

Si les responsables de ces projets sont décidés à conserver le théâtre Kleber-Méleau, la boule à gaz ou encore quelques maisons ou routes ayant un attrait symbolique, la bâtisse du Sleep-in n'a pas suscité ce même engouement. Tout porte à croire qu'elle sera démolie avec ses 26 lits d'urgence.

Le futur de Malley se dessine aujourd'hui autour de 4 plans de quartier : Malley-gare, Malley-Viaduc-Malley-Gazomètre et la Vaudoise Aréna, déjà en fonction. Le Sleep-In se trouve au milieu du plan de quartier « Malley-Gazomètre ». Ce site s'avère pollué de longue date à cause de l'Usine y exerçant jadis. Même si un projet de mise à l'enquête est prêt à être rendu par les responsables du projet, une campagne d'analyse de la contamination des sols,

<sup>2</sup> Articles et sites :

<https://www.24heures.ch/vaud-regions/lausanne-region/pollution-assombrir-avenir-malley/story/31485474>

<http://malleydemain.ch/presentation-gazometre/>

mandatée par le Canton en juillet 2019, doit rendre les résultats de son enquête fin 2020 (au plus tôt) pour déterminer si le site nécessite une surveillance ou un assainissement. Le sol présente de forts taux d'hydrocarbures, de plomb ou encore d'arsenic. Si le Canton *labellise* le site « nécessitant assainissement », d'importants travaux devront voir le jour avant toute construction et ces travaux devront trouver leur budget. La Ville de Lausanne étant propriétaire du terrain déjà à l'époque de leur pollution, elle pourrait devoir endosser seule les coûts relatifs à cet assainissement et donc retarder le projet de quelques années.

Bref, que ce soit pour de la construction ou de l'assainissement, cette zone s'apprête à changer et aucune option à ce jour ne garantit un futur pour notre Association. Le fait est que même si bon nombre de personnes sont attachées à la petite maison jaune, et que sa destruction en ferait pleurer plus d'un.e, le Sleep-In c'est surtout une manière de travailler et d'accueillir.

Malgré nos liens étroits avec différents services de la Ville, nous préservons une éthique qui nous est propre. Nous tentons de considérer les personnes accueillies hors de schéma méritocratique et discriminatoire du « travail social ». Juger des parcours et des modes de vie qui nous dépassent ne fait pas partie de notre pratique, et nous sommes opposé.e.s à la logique normativo-punitiviste des divers services sociaux.

Nous déplorons que les personnes précarisées soient toujours considérées comme les fautives et seules responsables de situations, en réalité inscrites dans un contexte systémique impliquant bien d'autres facteurs que leurs choix et actions.

Nombreuses sont, par exemple, les personnes qui ont quitté leur pays pour chercher du travail ailleurs, vers ces contrées plus riches qui dominent et exploitent les leurs. D'autres personnes ne quittent pas leur pays mais leur classe sociale, leur situation, leur ménage, leur emploi, etc, et se retrouvent propulsées dans des univers qui leur sont presque aussi étrangers. Les personnes accueillies au Sleep-In ont certainement manqué de chance, ont peut-être

même commis des erreurs, cru la mauvaise personne, investi leur argent au mauvais moment dans le mauvais projet, épousé un conjoint violent, mais la plupart sont simplement broyées par un système capitaliste qui exploite, déporte et colonise.

Les mécanismes de dominations qui détruisent les femmes, les ouvrier.ère.s, les employé.e.s, les migrant.e.s et tous les exploité.e.s de la terre, sont les mêmes à toutes les échelles. On les retrouve aussi bien en politique internationale, en construction et maintenance des États, que dans n'importe quel village, n'importe quelle famille, n'importe quelle association. Nous essayons donc de faire du lien entre le fond et la forme que prend notre action sociale, et tentons de comprendre en quoi nous reproduisons nous aussi ces mécanismes de domination, ces hiérarchies, ces prises de pouvoir et obéissons sans même nous en rendre compte à l'imposition passive agressive de l'idéologie d'État.

Nous mettons donc en place d'autres choses, d'autres manières de faire. Parce que le Sleep-in n'a pas les mêmes origines que bon nombre de lieux qui lui ressemblent. Parce qu'il a été créé par une bande d'ami.e.s. Parce qu'il n'a pas été pensé par des politiques ou désigné dans une école sociale. Parce qu'il a une histoire particulière!

Les membres actuel.le.s de l'association sont bien différent.e.s de celles et ceux d'il y a 26 ans. Cependant nous croyons toujours dur comme fer en l'horizontalité et en un fonctionnement associatif basé sur l'autogestion, malgré les normes qui nous sont imposées par notre subventionnement. Nous créons des liens avec les personnes que nous accueillons car elles sont évidemment notre priorité. Trop souvent nous sommes écartelé.e.s entre leurs intérêts et ceux des services qui nous dirigent, malgré tout. Alors, avec des bouts de ficelles, nous essayons de construire un avenir, un projet qui tient la route. On parle à des journalistes, on cherche des allié.e.s, on dénonce des inégalités, on essaie de trouver du soutien. On a des idées, on les met en pratique... et ça marche! On essaie de trouver de l'argent pour les pérenniser.

La fin du Sleep-In ne serait pas juste la destruction de la jolie maison jaune au milieu de la friche de Malley, ce serait la disparition d'un Ovni qui fonce contre le vent. Ce serait la destruction d'un rapport de confiance et de respect qui se construit depuis 26 ans entre toutes les personnes qui gravitent autour de cette maison. Ce serait la fin d'un lieu qui se veut vivant et juste.

# QUELQUES CHIFFRES

En 2019, nous avons accueilli 718 personnes différentes au Sleep-In. Parmi elles nous comptons 583 hommes, 104 femmes et 31 enfants. Si nous prenons en compte l'ensemble des structures du réseau lausannois, les chiffres sont les suivants : 1'442 personnes différentes au total dont 1'154 hommes, 205 femmes et 83 enfants. Le nombre de nuitées sur l'année 2019 pour l'ensemble du réseau s'élève à 34'454 dont 12'419 pour le Sleep-In.

Nous affichons complet l'entier de l'année et sommes contraint.e.s de refuser des personnes qui cherchent un toit pour la nuit. En 2019, nous avons comptabilisé 3'734 refus aux portes de notre structure, et 4'834 sur l'ensemble du réseau. Proportionnellement à la capacité d'accueil, le nombre de personnes qui se présentent au Sleep-In est plus élevé que dans d'autres structures.

Voici certaines des réalités que les statistiques ne montrent pas :

## **Discrimination raciale**

Les 34'454 nuitées ne sont pas réparties ni aléatoirement ni de façon égalitaire entre les 1'442 personnes qui se sont présentées dans les structures d'hébergement. Certaines auront dormi régulièrement dans des structures d'accueil, d'autres beaucoup moins. Les personnes qui se voient refuser des nuits à l'intérieur ne sont pas des Blancs. Cette réalité discriminatoire est vécue et ressentie par les personnes Noires, Roms et Arabes et nous en sommes témoins au quotidien. Cette problématique, sur laquelle nous reviendrons plus loin, est réalisée au travers du système de réservation de la Ville de Lausanne.

## **Estimation du nombre de personnes sans-abri**

Le nombre de refus total doit être relativisé, il ne reflète pas le nombre de personnes réellement sans logis qui demandent un lit. Pour les personnes qui ne sont pas favorisées par le système de réservation, il est nécessaire de venir se présenter aux portes à

20h30 tous les soirs, ainsi se déplacer jusqu'à Malley sans garantie d'un lit pour la nuit. Lorsqu'on regarde le nombre de refus des structures d'hébergement en détail, il ressort clairement que les nuits où beaucoup de refus sont enregistrés, les gens ne reviennent pas donner leur nom le soir suivant, sachant qu'il n'y a aucune chance qu'elles soient admises au vu de la forte fréquentation. On voit donc que le lendemain et les jours qui suivent un pic de refus, les chiffres enregistrés sont bien plus bas que le nombre de personnes qui vivent réellement dans la rue et qui souhaiteraient un lit.

Les graphiques ci-dessous représentent le nombre de nuitées refusées tout au long de l'année, soir après soir. On pourrait ainsi atteindre des estimations plus proches du nombre de personnes sans-abri à Lausanne en utilisant les maxima pour estimer le besoin de lits à l'année, plutôt qu'en comptabilisant le nombre de refus effectifs chaque soir.

# TABLEAUX ET GRAPHIQUES

## Personnes hébergées :

Nombre de personnes ayant passé au moins une nuit dans une structure d'hébergement (1 individu = 1).

	Hommes	Femmes	Enfants	<i>Total</i>
Sleep-In	583	104	31	718
Toutes structures	1'154	205	83	1'442

## Nuitées :

Nombre total de nuitées pour l'ensemble des personnes accueillies sur l'année. Si une personne est hébergée plusieurs fois, chaque nuit est comptabilisée (1 nuitée = 1).

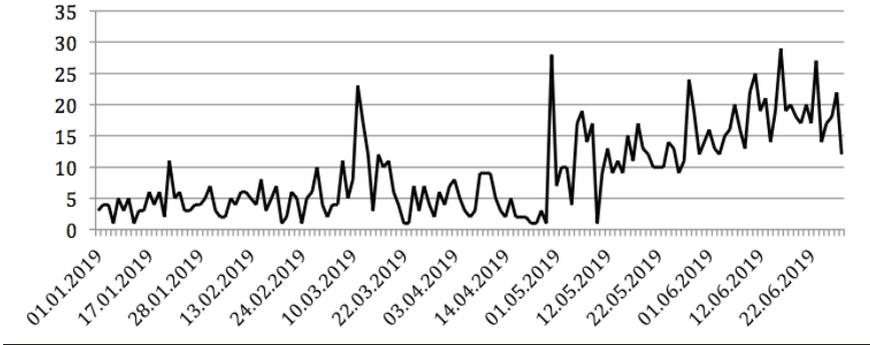
	Hommes	Femmes	Enfants	<i>Total</i>
Sleep-In	8'906	2'645	868	12'419
Toutes structures	26'433	5'705	2'316	34'454

## Nuitées refusées :

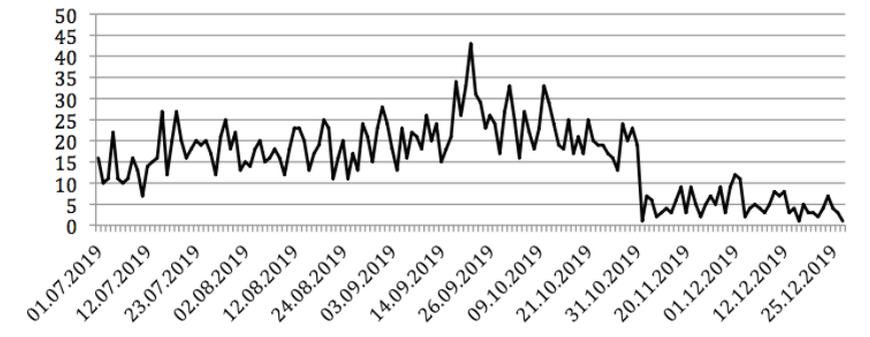
Nombre total de fois où une personne s'est vue refuser l'accès à une structure d'hébergement (correspond approximativement au nombre de nuits passées à la rue) (1 nuitée refusée à une personne = 1 ; pas de données statistiques sur le genre ou l'âge).

	<i>Total</i>
Sleep-In	3'734
Toutes structures	4'834

## Nuitées refusées au SI 01.01.2019-30.06.2019



## Nuitées refusées au SI 01.07.19-31.12.2019



# NOS PROBLÉMATIQUES

## L'aide sociale d'urgence et le Bureau des Réservations

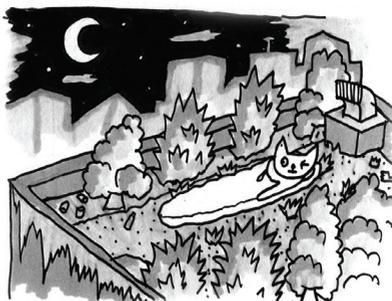
En Suisse beaucoup d'institutions existent pour les personnes précarisées. On parle de « filet social », d' « aide à l'intégration », ou de « réinsertion ». En bref, nous avons un système de gestion des pauvres relativement efficace. « Les pauvres, c'est moche et ça pue. Ça fait pas joli dans la Capitale olympique » nous disait souvent une « usagère ». Et puis, c'est vrai que de tels écarts sociaux dans un État solidaire, ça met un peu mal à l'aise. Et dans le préambule de la Constitution suisse, il est écrit que « La force d'une communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres ». Alors on fait un effort, et après s'être offert le dernier cri en matière de fusils d'assaut et d'avions de chasse, on met un peu de sous dans le Social et dans les institutions d'entraide.

Ces institutions, on les connaît : elles sont relativement efficaces, relativement coercitives et surtout corrélativement rapides. Pour avoir droit aux aides qu'elles proposent, il faut remplir beaucoup de conditions préalables, fournir d'abondants justificatifs, avoir une immense détermination, et surtout beaucoup de patience. Mais il est également censé exister des structures à seuil d'accessibilité plus bas, des structures à « Bas Seuil ». Pour les oublié.e.s du système, et pour toutes ces personnes qui n'ont droit à rien, il y a par exemple parmi le florilège de prestations « offertes » par la Ville, des hébergements « d'urgence ». Leur fonctionnement était censé être le suivant : selon les places disponibles, chaque personne est accueillie pour la nuit sans devoir montrer ses papiers d'identité, sans devoir répondre à trop de questions et indépendamment de son statut administratif ou de son apparence.

Or depuis 2012, la quasi-totalité des lits d'urgences est centralisée et octroyée par le Bureau des réservations (BR). Dans un contexte déjà saturé, il a été créé dans le but de prioriser des catégories de personnes afin d'assurer que l'argent public favorise les personnes de la région, les travailleurs légaux, les femmes et les enfants. Trois groupes de personnes ont été créés : les G1 = les personnes

« suisses » ou titulaires d'un permis valide, du Canton de Vaud ; les G2 = les personnes ayant un contrat de travail, les femmes, les enfants et les personnes présentant des problèmes de santé. G3 = les hommes non vaudois et sans permis de travail valable. On notera qu'une personne G1 passe avant un enfant ou une femme, même si c'est un homme d'âge moyen en bonne santé.

Avec ce système, au lieu de placer les personnes prioritaires et/ou « légales » dans les appartements auxquels ils et elles auraient droit, on leur garantit une place dans des structures d'urgence surpeuplées.



Si l'on peut regretter que ce système ait vu le jour en opposition à des appartements décents ou au moins à une nouvelle structure d'accueil, il a néanmoins assuré des nuits au chaud aux personnes prioritaires, toute l'année. Mais il ne faudrait tout de même pas donner trop de confort à ces dernières. La Direction de l'Aide d'urgence les oblige à changer de structure tous les 14 jours. Officiellement cela permet d'éviter que les « usager.ère.s » s'enlisent dans les structures et maintiennent leur volonté d'autonomie.

Du côté du terrain, nous constatons surtout que certaines personnes accueillies le sont depuis plus de 20 ans et que les déplacer toutes les deux semaines ne les a pas aidées à trouver du travail, ni à atténuer leurs sentiments de déracinement, mais les maintient seulement dans un isolement social et une grande marginalisation<sup>3</sup>.

Notons également que le groupe G2, les femmes, les enfants, les personnes âgées, étaient des personnes prioritaires avant la mise en place du BR et ses fameuses catégories. Ah !? Mais alors qu'est-ce que ça change? Ce qui change entre autres, c'est la création d'un groupe de rejetés, les G3, malheureuse illustration d'un racisme d'Etat que personne ne tente même de nier.

Presque l'intégralité des personnes de ce « groupe » viennent d'Afrique de l'Ouest. Tous cherchent du travail en Suisse, ou travaillent déjà, mais pas de manière à pouvoir apporter un contrat au BR. Le résultat de cette répartition administrative-politique est que l'immense majorité des personnes systématiquement refusées aux entrées sont Noires. Ce système est la représentation du racisme d'Etat bien ancré dans nos institutions. Des personnes qui sont pénalisées dans absolument tous les contextes par leur statut (ou plutôt non-statut) administratif le sont ici aussi alors que l'on parle d'hébergement d'urgence. Si par le passé nous accueillions

<sup>3</sup> Afin de leur éviter des allers-retours incessants, nous accordons depuis cette année des « séjours longues durées » aux personnes que nous accueillons malheureusement depuis plusieurs années.

des personnes sans domicile, aujourd'hui nous accueillons des catégories de personnes, certaines plus légitimes que d'autres. C'est bizarre, c'est raciste. Et de manière orwellienne, alors même qu'elles vivent dans la rue, ces personnes ne sont pas considérées comme des « sans abri ». Car ce sont également des « migrants ». Et pourquoi ces deux étiquettes ne pourraient-elles pas aller de pair? Parce que le discours médiatique des ces dix dernières années a véritablement construit une image, un concept du « migrant ». Et ce concept est moins inscrit dans un contexte que dans un véritable paradigme : le « migrant » dit « économique » est un type de pauvre qui ne mérite de l'empathie qu'en fonction de sa situation géographique. En effet, si cette personne est en train de mourir de faim ou de manque de perspective dans son lointain pays d'origine, ou bien si elle est en train de se noyer en Méditerranée, le traitement de l'information la concernant ne sera pas la même que si elle est ici, dans les rues de Lausanne, bien que dans les trois cas cette personne est en train de se battre pour sa vie.

Toute l'importance de la création de ce concept et du contexte géographique dans lequel on le place se comprend dans son traitement au sein du système politique suisse. De fait, en jouant la carte de la répartition des compétences entre communes, cantons et confédération, on peut aisément se « refiler la patate chaude » lorsqu'on n'a pas la volonté financière d'agir. Car la Migration n'est pas l'affaire des communes, et c'est plutôt celle des cantons, voire carrément une question nationale. En effet, l'argent public de l'Aide sociale d'urgence n'est pas fait pour les « migrants ». Les migrants, c'est le SPOP, l'EVAM, le canton de Vaud, la Confédération, les accords Schengen-Dublin, les relations internationales de la Suisse, c'est tout le monde ! Mais pas nous.

Cet état de fait est un moyen pour nos élu.e.s de se décharger de leurs responsabilités. Mais c'est également ce même traitement médiatico-politique, qui permet des transitions allant de « sans abri » à « migrant » et de « migrant » à « dealer ». Si l'on se penche vraiment sur la question, il est impressionnant, presque incroyable, de voir à quel point ce dernier groupe de personnes a été criminalisé et colossalement déshumanisé. Les hommes

originaires d'Afrique de l'Ouest que nous refusons tous les jours subissent injustices, préjugés, et haine. Une place terrible leur a été créée dans l'opinion publique. Leur déshumanisation et leur criminalisation vont jusqu'à excuser les dérives policières dont ils sont les victimes, relativisant même leurs morts.

## **La gratuité !**

Comme évoqué en introduction, notre approche éthique défend un accueil inconditionnel et vise à établir un rapport de confiance mutuelle avec les personnes que nous hébergeons. Le fait que la première interaction sociale que nous ayons à l'entrée d'un.e usager.ère soit de lui demander 5.- vient évidemment bousculer ces deux principes.

Depuis de nombreuses années le Sleep-In et beaucoup de structures et associations tentent de convaincre nos partenaires réticents et les autorités d'instaurer la gratuité des services de que nous offrons. Si le paiement symbolique de 5.- faisait peut-être sens il y a plusieurs dizaines d'années, le public accueilli dans les structures a passablement changé et le contexte socio-économique de Lausanne aussi. Bon nombre des « usager.ères » des structures d'hébergement d'urgence travaillent. Ce sont d'ailleurs souvent des emplois extrêmement précaires réalisés dans des conditions consternantes. S'il est difficile de demander de l'argent pour le service minimum que nous offrons à ces travailleurs de l'extrême, il l'est tout autant d'en demander à des gens qui n'ont pas de statut légal, voir pas de statut administratif du tout, et qui n'ont par conséquent pas le droit de travailler. En 2019, l'interdiction de la mendicité (sur laquelle nous reviendrons dans notre résumé de l'année) vient renforcer le non-sens de cette pratique. Il est interdit de mendier, or presque la moitié de l'argent que nous recevons lors des « entrées » provient de la mendicité.

Il est interdit de dealer, de voler, de mendier. Il est interdit de dormir dehors. Il est interdit de travailler sans statut légal, donc pour la majeure partie des personnes accueillies, il est illégal

d'avoir de l'argent, mais nous leur en demandons pour dormir à l'intérieur.

Notre budget de fonctionnement dépend en réalité des « entrées », ce qui est parfaitement anormal, nous ne sommes pas un lieu de divertissement. C'est 47'000 par année que nous demandons aux plus démunis.e.s.

Alors que cette somme qui manque à notre subvention devrait venir de la Ville de Lausanne et du canton de Vaud, elle vient de la rue, de petits recels et de travail au noir. Il est tout simplement hypocrite de compter sur de l'argent provenant d'activités qui sont par ailleurs si durement réprimées par la Loi et ses forces de l'ordre.

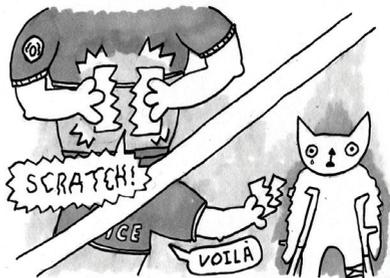
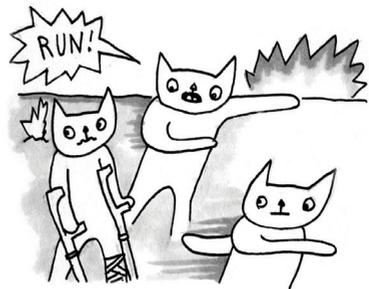
## **Équipe et enjeux**

Cette année, bien qu'également marquée de réjouissances, a été éprouvante en terme associatif. En effet, beaucoup de questions sur notre fonctionnement, liées entre autres au sexisme et au racisme ordinaire sont venues troubler nos réunions. De nombreuses problématiques auxquelles nous avons tenté de trouver des solutions satisfaisantes, et d'autres auxquelles nous n'avons toujours pas de réponse. Toujours, le temps nous manque. Le temps, cela veut surtout dire le budget. En effet, nos heures « hors-veilles » doivent être soigneusement attribuées. Nos réunions doivent bien souvent rester triviales et il nous est difficile de trouver des espaces de discussions associatives.

Dans le travail social, les personnes « bénéficiaires » des structures sont bien souvent les miroirs reflétant les incompétences, les incompréhensions, les tensions et les peurs des travailleur.euse.s sociaux.ales. Lors de nos réunions hebdomadaires, nous reprenons donc les situations de la semaine, tentons de travailler sur le fonctionnement de la structure et sur l'amélioration de l'accueil. Bien souvent, surgissent alors des problèmes de fond, des différences de point de vue et des fantômes sleepiniens.

Les travailleur.euse.s sociaux.ales. ne sont pas payé.e.s pour travailler correctement, mais seulement pour assurer un service minimum. Nous le voyons sur tous les fronts : suivis administratifs et sociaux des personnes accueillies, hygiène et aménagement des lieux, réunions associatives, débriefing ; mis à part certains projets portés par l'association, tout est fait « à la va vite ». Parce que pas le temps de faire plus, et pas de quoi être payé à le faire mieux.

Nous avons parfois le désagréable sentiment de faire le ménage pour le compte de la Ville, de juste faire en sorte que la précarisation grandissante de la population de la rue soit moins visible. D'ailleurs c'est peut-être ça le « filet social ». Les pauvres sont comme des poissons qu'on essaie d'attraper pour qu'ils.elles aillent là où l'ont décidé les autorités, et pas ailleurs. C'est comme cela que l'argent public est réparti, pour l'encadrement pas pour l'accueil. Pour mettre tous ces gens qui font « cheni » dans des cases, inscrire leur nom dans des listes, maintenir la paix sociale, et surtout, pour que ça fasse propre.



# 2019 EN SIX ÉTAPES

## **L'interdiction de la mendicité et le racisme d'État.**

L'année commence donc avec l'application de la récente interdiction de la mendicité. Les personnes que nous accueillons nous rapportent la pression mise par la police. Les amendes commencent à tomber. Arrêtée pour avoir mendié, une usagère se retrouve contrainte de quitter la Suisse dans le mois, sans en comprendre les raisons. Elle n'aura pas d'interprète lors de son audition. Selon la Loi sur les étrangers et l'« intégration » (LEI – art. 5), le manque de moyen financier est bien une cause de renvoi. C'est le serpent qui se mord la queue, et on fait payer aux gens le fait qu'ils n'ont pas d'argent. Cette boucle-là, on l'observe toute l'année au Sleep-in : des personnes sont amendées parce qu'elles font la manche et parce qu'elle dorment dehors. Faute de moyen, elles ne payent pas ces amendes qui sont souvent pénales, voire se transforment donc en interdiction de territoire. C'est ce qui se passe pour les personnes Roms qui sont alors contraintes de quitter la Suisse et de retourner en Roumanie, avec les conditions de vie que cette communauté connaît là-bas. On lit dans la presse que les policier.ère.s sont excédé.e.s, fatigué.e.s de contrôler toujours les mêmes personnes, se sentant abandonné.e.s par un système qui ne propose aucune solution à un « problème » qui dure depuis des années. Mis à part la violence et le mépris, il leur reste les amendes. Ces « bûches », appellation explicite du jargon policier, sont distribuées à tour de bras avec irrespect et excès de zèle aux personnes gravitant autour du Sleep-in. Si les Roms sont dans le collimateur de la police, nous l'avons évoqué plus haut, les Africains de l'Ouest ne le sont pas moins. Et après le stade « prison », si ce n'est en Italie ou en Espagne, c'est dans leur pays d'origine qu'ils sont renvoyés avec pour principale perspective, ce que leur auront laissé les puissances (dont la Suisse et ses partenaires financiers) qui se partagent leurs « anciennes » colonies.

## **La fin de l'hiver... Sac de couchage ou cape d'invisibilité ?**

Comme chaque année, on ne sait pas très bien comment accueillir la fin de l'hiver. L'Étape et le Répit ont arrêté leurs prestations au matin du 30 avril<sup>4</sup>. Rappelons que l'origine de cette politique du thermomètre remonte au 15 décembre 2001 et à la mort d'une femme dans les toilettes de Saint-François. Le choc provoqué par ce drame avait poussé les autorités à ouvrir durant tout l'hiver une nouvelle structure, l'Abri, un bunker à la Vallée de la jeunesse.

Comme dans nos rapports d'activités précédents, nous répétons que si des structures supplémentaires ouvrent leurs portes en hiver, cela prouve que la capacité d'accueil n'est pas suffisante le reste de l'année. Pourtant, laisser dormir des personnes dehors d'avril à novembre ne semble pas poser problème. Et comme dormir dehors est illégal, les personnes qui n'ont nulle part où aller sont contraintes de se cacher. Elles se rendent, par conséquent, invisibles aux yeux de la population, des médias, ainsi que des autorités politiques. Elles vont dormir dans les forêts, dans les parcs, sous des voitures, dans des buissons et leurs sacs de couchage (lorsqu'elles en ont) sont comme des capes d'invisibilité.

Et tant qu'il n'y a pas de mort, tant que seule la police qui les réveille au milieu de la nuit pour contrôler leur identité ou les amender pour camping sauvage, connaît leur existence, ce phénomène n'a pas de visibilité. La politique actuelle vise donc essentiellement à éviter le scandale médiatique que causerait la mort d'une personne dormant dans la rue, mais ne réussit à résoudre aucun problème.

C'est pour dévoiler ces secrets si bien gardés que nous avons décidé de mettre en place une Newsletter ! Chaque mois, elle

<sup>4</sup> Il faudra attendre le 1er novembre et la réouverture de l'Étape, pour pouvoir accueillir toutes les personnes espérant passer la nuit chez nous, et ce pour la première fois en huit mois. Ne pas refermer la porte au nez de personnes refusées rend le travail plus décent, et nous permet de mettre en place un semblant d'accueil et d'écoute. Le 1er décembre arrivera ensuite la réouverture du Répit! Et nous pourrons passer moins de temps à parler de la vie des personnes refusées qui gravitent autour de la maison et s'occuper de celles qui sont à l'intérieur.

raconte la vie au Sleep-In et tente de dépeindre la réalité des personnes accueillies. Elle rapporte également les activités de certain.e.s allié.e.s. Elle décrit à quoi nous consacrons notre énergie, tente de donner régulièrement des informations relatives à la rue et de briser le silence sur cette réalité qui colle mal avec une Suisse sociale et « propre en ordre ».

Vous pouvez vous y abonner sur : <https://sleepin-lausanne.ch/newsletter>

Parce que l'information est importante et que chacun.e devrait y avoir accès, le Sleep-in s'équipe d'une Wifi Tower afin d'assurer un accès à internet à tous.tes nos usagers.ères. Rapidement les personnes sans domicile se retrouvent en marge de la société. La rudesse de la rue s'accompagne d'un isolement, d'une marginalisation grandissante. En parallèle de cette exclusion physique, géographique, le nonaccès à l'information et à la technologie contribue à fragiliser encore toutes ces personnes exclues. Lorsqu'il nous faut une information, nous allons immédiatement la chercher sur le Net ; encore un de ces gestes si simple que la plupart des gens font sans même y penser des dizaines de fois par jour et dont sont privées la plupart des personnes de la rue.

Malgré l'existence de certains lieu comme l'Espace, ou le Point d'appui, des endroits permettant la traduction de documents, les recherches d'emploi, l'information sur le fonctionnement de la ville et les moyens de transport, mais également le maintien des liens familiaux et tout ce qui permet l'existence de perspectives, ne sont pas assurés à nos usagers.ères.

## **L'été, le jardin.. La grille !**

Au Sleep-In l'été rime avec « jardin » un mot qui fait peur à nos chaperons et qui questionne la politique du thermomètre. Cette fois encore, malgré les efforts conjoints de la société de sécurité « Protectas » et de la police pour évacuer les gens autour de la maison (de nuit comme de jour), bon nombre de personnes trouvent

toujours refuge dans notre cour. Alors qu'elles sont chassées en permanence, c'est quand même là qu'elles reviennent en quête d'un abri.

Or, le fait qu'il y ait du monde en continu se résume à un campement, et un campement, au vu de la loi, c'est illégal. Pour briser cette dynamique, la Ville mandate « Protectas » pour fermer à clé la grille d'entrée entre 10h et 19h. Fatigué.e.s par ces négociations autour du jardin qui n'amènent jamais de solution mais seulement des restrictions, c'est avec lassitude que nous cédon. Quiconque franchira désormais ce portail commettra une violation de domicile et encourra les suites pénales relatives à cette infraction. Dans ce cas comme dans celui de la gratuité, année après année, des pratiques aberrantes sont maintenues, ignorant complètement la réalité du terrain. Chasser les personnes qui dorment autour du Sleep-In faute de place ailleurs... Mais où faudrait-il qu'elles aillent ?

## **La Santé**

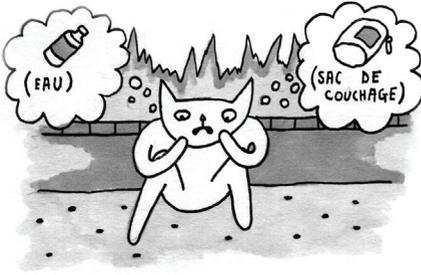
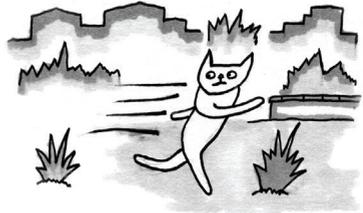
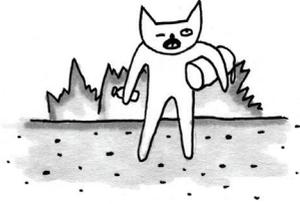
Durant l'année 2019, nous avons tenté de mener une réflexion sur les questions de santé, au sens large, et également sur l'accès aux soins des personnes qui fréquentent notre maison. Nous observons depuis de nombreuses années que vivre dans la rue, ce n'est pas uniquement ne pas bénéficier d'un toit et d'un lit. Si les personnes sans-abri dorment moins bien que le reste de la population, force est de constater qu'elles se nourrissent aussi souvent moins et moins bien. Des éléments qui auront un impact sur la santé physique et psychique de l'individu. Ajoutons à cela le contexte de la rue, qui englobe le stress quotidien, le sentiment de vulnérabilité, les problèmes de consommation, ou encore la gestion de la santé menstruelle pour les femmes. Un ensemble de facteurs pour un constat glacial : l'espérance de vie d'une personne sans-abri est de 49 ans<sup>5</sup>.

<sup>5</sup> Ce chiffre provient du rapport d'activité du collectif « les morts de la rue ». Précisons ici qu'il s'agit d'une étude menée en France et que la réalité française n'est pas la même. Cependant, il permet d'affirmer qu'une personne sans-abri vivra en moyenne bien moins longtemps qu'une personne domiciliée. <https://www.mortsdelarue.org/>

C'est dans ce cadre que nous essayons d'inclure au maximum les problématiques de santé dans nos réflexions. Premièrement, nous avons commencé par multiplier les rencontres avec les collaborateurs du réseau de soins, notamment avec le Point d'Eau et Unisanté. Ensuite, le Sleep-In s'associe depuis peu à Isabel Sangra Bron, infirmière au Point d'Eau, pour la coordination du réseau Santé mentale et Précarité qui regroupent toutes les institutions sociales et de santé du réseau bas-seuil lausannois. Finalement, un groupe de travail composé de l'ensemble des structures d'hébergements d'urgence du canton de Vaud a été créé afin de se pencher sur l'accès aux soins des personnes que nous accueillons.

Les premiers éléments d'observation tendent à montrer que les personnes sans-abri fréquentent peu les structures de soins. La vie étant ce qu'elle est, ce n'est pas la priorité de se faire soigner lorsqu'il faut avant tout trouver un travail et/ou un logement. Certaines personnes ne se sentent pas non plus suffisamment en confiance pour se rendre à l'hôpital. En effet, une personne sans permis de séjour valable en Suisse redoutera de se faire dénoncer et craindra également les frais liés à sa prise en charge. Nous observons que pour certaines personnes, se rendre au Point d'Eau ou à l'Unisanté signifie se rendre dans une structure institutionnelle, étatique, avec son lot de craintes. Tout cela aura pour conséquence que bon nombre de personnes précarisées ne se font soigner que si leur état de santé est gravement détérioré, souvent par le biais des urgences ou de l'ambulance.

Nous sommes aujourd'hui plus attentif.ive.s à l'état de fatigue mental et physique d'une personne lorsque nous lui tendons ses draps pour la nuit. Mais cela représente peu d'éléments concrets pour les « usagers.ères » de notre structure. Ces réflexions ne sont en effet qu'à leur commencement et une plus grande implication sur la question de la santé, de notre part et de celles des différent.e.s acteurs.rices du réseau, changera notre regard et notre approche du travail de terrain.



## **Contrats de prêt à usage !**

Si l'existence du BR devait assurer des nuits au chaud aux personnes prioritaires toute l'année, cet état de fait n'est plus. Les personnes prioritaires sont trop nombreuses et il n'y a plus assez de réservations disponibles malgré la catégorisation. Bilan actuel : les personnes G3 n'ont plus l'ombre d'une chance d'accéder à une réservation et elles sont refusées jusqu'à 4 fois de suite avant de pouvoir avoir un lit. Certaines femmes (G2) sont refusées un jour sur deux au profit des familles et les personnes qui travaillent ont des réservations qui couvrent moins de la moitié du mois.

Et si le futur de l'hébergement d'urgence se trouvait dans des logements vides destinés à la destruction ?

Le 12 septembre 2019, l'Association Sleep-In a joint sa voix à celle de l'Association pour le logement des jeunes en formation (ALJF), afin de dénoncer les pratiques des CFF et de l'Etat de Vaud qui avaient muré et laissé vides des immeubles en attente de démolition leur appartenant. Des discussions ont alors émergé entre l'ALJF et les CFF afin de trouver une manière de ne pas les laisser à l'abandon durant la période incertaine précédant leur démolition. Un contrat de prêt à usage sera finalement signé entre les deux parties, permettant à l'ALJF d'y loger certain.e.s de ses membres.

D'un commun accord avec l'ALJF ; nous avons pu proposer à 36 personnes fréquentant les structures d'hébergement d'urgence cette solution alternative. Nous l'avons soumise à des personnes qui travaillent, ainsi qu'à des familles dont les enfants sont scolarisés sur Lausanne. Nombre de ces personnes ont théoriquement droit à un logement, mais n'en trouvent pas. D'ailleurs les structures d'urgence comme le Sleep-In ne permettent souvent pas assez de stabilité pour que ces personnes parviennent à trouver les moyens et l'énergie pour faire les démarches nécessaires à trouver un logement stable. Effectivement, l'incertitude d'avoir un lit pour la nuit, la mauvaise qualité du sommeil en chambre commune et les horaires des structures sont autant de facteurs qui, cumulés

aux heures de travail et/ou à la gestion de la famille, ne laissent pas vraiment le temps, ni la possibilité de se projeter. L'alternative que propose un contrat de prêt à usage apporte une chance concrète à ces personnes de pouvoir structurer leur avenir. La possibilité de jouir d'un lieu à soi sans contrainte d'horaire et le fait de pouvoir y déposer son adresse sont des éléments clés pour des démarches administratives telles que l'octroi d'un permis de séjour, la recherche d'un emploi ou d'un futur logement.

Pour finir, outre la stabilité qu'elle offre aux personnes, cette situation nous permet de faire un meilleur suivi des usagè.e.s, et en plus de leur apporter un certain confort, ce fonctionnement favorise la mixité sociale et déstigmatise les personnes sans abri, par exemple de par la cohabitation avec des étudiant.e.s dans le cas en question.

Il convient, par conséquent, de consolider ce modèle social, aujourd'hui alternatif, en multipliant ce genre de partenariat. Cette relation de confiance existe depuis longtemps entre la Ville de Lausanne et l'ALJF mais également entre des propriétaires privés et d'autres collectifs. Dans le contexte actuel du logement et au vu de la précarité existante, il nous semble vital que les Autorités promeuvent ce type de logement pour des associations telles que le Sleep-In, tant ces pratiques sont des ressources futures au dispositif d'hébergement d'urgence tout entier.

## **No Apologies !**

Nous saluons la sortie du film *No Apologies*, un film sur la condition des hommes originaires d'Afrique de l'Ouest dans la rue, réalisé par les personnes concernées.

Créé de manière collective à Lausanne, il a rempli la salle Paderewski du Casino de Montbenon lors du festival du Cinema d'Afrique. Le film traite du quotidien de jeunes hommes noirs face à la police et la société. Une des forces du film réside dans sa forme; pour la première fois (en Suisse et à cette échelle), les personnes concernées par la thématique guident le projet de l'écriture à la réalisation. C'est avec cette posture collective que le documentaire retrace les histoires des personnes vivant dans le jardin du Sleep-in jusqu'aux occupations de maisons.

La rue comme maison et unique gagne pain, « No apologies » ! Ne pas s'excuser de ce qu'ils sont et ce qu'ils font car la politique européenne actuelle les conduit dans la rue. Entre prostitution et deal de rue, les moyens de survie n'existent que sur les trottoirs de nos villes. Comme développé plus haut, à ce que l'on considère comme une crise migratoire et humanitaire hors de nos frontières, nos élu-e-s y voient « des criminel-le-s étranger-ère-s ».

Vu du Sleep-In, « No Apologies » c'est les gens que nous refusons tous les soirs, les gens qui dorment sous nos fenêtres, les contrôles d'identité à répétitions. C'est « le jardin » en 2015/2016/2017/2018/2019, c'est nos revendications, puis l'inaction politique. C'est la police qui réveille les personnes en pleine nuit, la gendarmerie qui met du spray au poivre dans les sacs de couchage, ou encore cet agent de sécurité qui fait des rondes supplémentaires sans instruction de sa hiérarchie.

Ce sont des centaines de personnes qui ont osé lever la voix en quête d'un changement. Espérons que ce film y participera !

# Comptes

	Comptes 2019 CHF	Budget 2019 CHF	Comptes 2018 CHF
PRODUITS D'EXPLOITATION			
cotisations	140.00	150.00	180.00
dons	0.00		533.12
subventions	773'000.00	773'000.00	773'000.00
nuitées	47'090.00	47'000.00	44'181.71
autres produits	173.90	600.00	758.80
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	820'403.90	820'750.00	818'653.63

---

## Charges d'exploitation

### Charges de personnel

Charges salariales	-428'796.70	-422'000.00	-403'595.95
Charges sociales	-98'367.50	-82'391.00	-84'312.10
Autres charges de personnel	-23'469.65	-23'000.00	-21'851.50
Total charges de personnel	-550'633.85	-527'391.00	-511'188.30

---

### Autres charges d'exploitation

#### Charges de locaux

Alimentation	-8'195.15	-9'000.00	-13'309.45
Loyer	-129'756.00	-129'756.00	-129'756.00
Blanchisserie	-32'341.15	-49'000.00	-46'807.79
Entretien des locaux	-9'508.44	-20'000.00	-15'863.40
Entretien général	-19'129.63	-9'000.00	-13'163.23
Ménage, hygiène, pharmacie	-1'027.00	-3'000.00	-2'079.02

Total charges de locaux	-199'957.37	-219'756.00	-220'978.89
<hr/>			
Assurances-choses			
Assurance biens	-2'140.55	-1'500.00	-1'149.85
Alarme incendie	-3'672.35	-4'000.00	-8'210.60
Total assurances-choses	-5'812.90	-5'500.00	-9'360.45
Charges d'énergie et évacuation déchets			
Energie	-28'655.85	-23'000.00	-25'770.70
Déchets	-8'832.50	-7'500.00	-10'515.30
Total charges énergie et déchets	-37'488.35	-30'500.00	-36'286.00
Charges d'administration	-11'510.35	-11'160.00	-11'778.20
Autres charges			
Dégâts, vol, vandalisme	-0.00	-1'500.00	-0.00
Dépannage social	-3'145.78	-3'000.00	-2'731.30
Renouvellement matériel	-10'656.45	-20'000.00	-17'626.08
Manque caisse principale	-223.40	-0.00	-145.65
Divers	-454.22	-1'500.00	-2'714.25
Total autres charges	-14'479.85	-26'000.00	-23'071.63
Amortissements	-1'541.81		-5'000.00
Total autres charges d'exploitation	-271'530.63	-292'940.00	-306'475.17
Charges exceptionnelles	-406.25		-615.85
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>-821'758.23</b>	<b>-820'750.00</b>	<b>-817'663.47</b>

# NOTRE PROJET D'ACCUEIL DE JOUR

Le Sleep-in a conduit un projet pilote d'accueil de jour de mars à juin 2019. Ce projet s'étalant de manière hebdomadaire sur les dimanches et lundis, il se focalisera par la suite uniquement sur les dimanches. Cette décision est intervenue à cause du manque de ressource et n'est pas due à une trop faible demande les lundis.

Avec une moyenne de 43 personnes par jour incluant femmes et enfants, cette expérience met en lumière un besoin urgent de pérennisation sur l'année. Sans oublier que les mois couverts par ce projet pilote n'étaient pas les plus froids et que ces chiffres pourraient être bien plus importants durant la période hivernale. Nous sommes actuellement en recherche de fonds pour pouvoir garantir cette prestation.

Un accueil de jour les dimanches est une nécessité absolue de par l'absence totale de structure ouverte ce jour-là, ainsi qu'à cause de la fermeture des commerces et divers établissements (cafés, bibliothèques) apportant de manière fortuite un répit aux personnes sans-abri durant la journée.

Dans ce contexte, des besoins élémentaires comme manger, se doucher ou encore aller simplement aux toilettes ressemblent à des privilèges pour les personnes les plus démunies. En effet, durant ces accueils, la nourriture, les soins d'hygiène et le repos étaient les activités centrales pour les « usagè.e.s ». Le dispositif d'hébergement d'urgence nocturne étant saturé, ce qui était flagrant pendant ces journées était l'épuisement des gens et les traces laissées sur elles par les nuits dehors. Malgré cela nous avons tenté de profiter de ces moments pour permettre aux personnes accueillies de recréer du lien social. A terme, l'idée est d'ailleurs que plus de personnes de l'extérieur viennent proposer des activités/ateliers permettant ainsi d'instaurer une certaine mixité sociale, de manière à ce que les personnes accueillies puissent sortir de leur isolement le temps d'un après-midi. Notre idée étant d'abolir petit à petit ces frontières qui se créent entre les personnes de la rue et la population lambda.

Finalement, si nous pouvons être sûr.e.s du besoin fondamental de ces ouvertures, nous restons persuadé.e.s que cela n'est de loin pas suffisant pour permettre aux personnes de sortir de leur situation. Les offres en matière d'accueil étant mises en place pour palier uniquement des manques vitaux, peu de choix existent. Si plusieurs structures restaient ouvertes en journée, des besoins essentiels tels que laver ses habits, se faire soigner, rechercher du travail ou faire d'autres démarches obligatoires pour garder la santé, pourraient être satisfaits plus facilement et donneraient l'occasion aux personnes de se projeter et non de se battre en permanence pour le minimum vital.

Vous trouverez la vidéo que nous avons réalisée pour financer ce projet à l'adresse suivante :

<https://www.facebook.com/watch/?v=635097177255641>

## REMERCIEMENTS

Le Sleep-In, ce sont tous ces malheurs, ces injustices, ces histoires que les gens nous racontent en entrant timidement dans le bureau, ou en donnant un coup de main pour le ménage. Tous ces parcours incroyables, mais aussi ces vies brisées, ces familles séparées. C'est ces personnes indestructibles, qui tiennent debout malgré tout. Ces personnes qui forcent le respect. Ces personnes qui questionnent nos manières de faire, nos réflexes. Ceux et surtout celles qu'on écoute en se disant qu'on serait mort à leur place. Tous ces gens qui, année après année, arrivent encore à diffuser de la bienveillance autour d'elles et eux, et qui nous apprennent à mieux vivre ensemble, qui nous apprennent notre travail. Nous remercions les personnes que nous accueillons.

Le Sleep-In c'est aussi un réseau de centaines de personnes qui soutiennent nos luttent, suivent notre page Facebook, partagent nos publications et répondent à nos demandes d'habits ou de matériels. Une chaîne humaine qui n'existerait pas sans toutes ces personnes qui offrent leur temps.

Merci à l'Armoire à couverture, qui alimente ce meuble urbain situé sous le pont Bessière proposant en libre-service des sacs de couchage, bonnets ou écharpes pour les personnes contraintes de passer la nuit dehors. Merci à elles et eux pour le travail réalisé !

Merci à la Maraude, cette équipe formidable de bénévoles avec qui nous partageons maintenant une partie de notre sous-sol. Ils et elles mettent du baume au coeur avec leurs petites attentions qui valent de l'or.

Merci à la Boulangerie Perez de Renens et à la station Shell de Malley qui nous donnent leurs invendus chaque semaine.

Merci à Eric, à Ingrid, à l'ALJF, au Point d'eau.

Merci à l'Espace St Martin pour leurs actions, et aussi de nous avoir accueillis pour notre repas de fin d'année.

Merci à Alexandre Metzener pour l'aide à la mise en page de ce rapport.

Merci à Isabel Sangra Bron, notre amie et notre infirmière préférée, qui se démène pour que chacun.e ait accès aux soins, qui nous soutient et nous conseille.

MERCI à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué à faire du Sleep-In un lieu d'accueil solidaire.

**Illustré par Relovn**



Chemin de l'Usine à Gaz 10  
1020 Renens  
021.625.66.77  
[admin@sleep-in.org](mailto:admin@sleep-in.org)